

Nantes, le 18 novembre 2009

Cabinet du président
Direction de la citoyenneté
et de l'information

Contacts presse

Jérôme Alemany
02 40 99 12 46

Virginie Brindeau
02 40 99 11 18

dossier de presse

Sully III : un chantier départemental, support d'une expo originale des étudiants des Beaux Arts

En 2005, le Conseil général a adopté un programme de construction de locaux administratifs, avec pour objectif de réduire les coûts liés aux locations pour construire des bâtiments neufs qui resteront propriétés du Conseil général. Dans ce cadre, il a engagé la construction d'un bâtiment administratif, rue Sully, sur le site de la 1^{ère} usine d'électricité de Nantes. Pour ce projet, situé en centre ville, le maître d'œuvre Forma 6 a décidé d'associer l'artiste Béatrice Dacher à la réalisation des façades du bâtiment. Le Département, maître d'ouvrage, a poursuivi cette démarche de valorisation artistique du site depuis sa conception à sa réalisation en :

- proposant à Béatrice Dacher d'expliquer son travail avec Forma 6, à travers la présentation de sa contribution au projet lors d'une exposition à partir de février 2010;
- sollicitant des étudiants de l'école régionale des Beaux-Arts de Nantes qui ont été invités par le Département à exposer leur travail sur un support original : les palissades du chantier. 2 groupes d'étudiants de 5^e année exposeront sur le site jusqu'en janvier 2010.

Présentation par les deux vice-présidents du Conseil général, Hervé Bocher, délégué aux finances, à l'administration générale et au personnel, Yannick Lebeaupin, déléguée à la culture et au patrimoine, et Michelle Meunier, conseillère générale du canton de Nantes 2. Visite avec le 2^e groupe d'étudiants de l'école des Beaux Arts, Lise-Marie Gauch, Antonin Douady, Carole Théodoly, Charlotte Le Cozannet, Kim Ji Hye, Guillaume Fouchaux, Emma Hamilton, et leur enseignante, Claire Maugeais.

Sommaire :

Le projet « Sully III » : une opération de construction réalisée par le Conseil général	p.2
« Regards d'artistes sur la ville », une expo d'élèves des Beaux Arts de Nantes pour le chantier départemental Sully III	p.4



Le projet « Sully III » : une opération de construction réalisée par le Conseil général

L'opération départementale « Sully III », c'est à la fois : la construction d'un nouvel immeuble de bureaux de 8 000 m² au centre-ville de Nantes ; la conservation et la valorisation des vestiges de la 1^{ère} usine électrique de la ville ; la réduction des coûts de fonctionnement du Département par le regroupement de ses services ; une opération d'un montant de 23,15 M€, livrée fin 2010.

Un immeuble neuf pour réduire les coûts de fonctionnement de la collectivité

En 2005, devant l'éclatement des services centraux du Conseil général sur un grand nombre de sites, et le recours à de nombreuses locations, parfois anciennes, pour loger ces services, le Conseil général a adopté un **programme de construction de locaux administratifs** : le **Schéma directeur immobilier**. Son objectif : réduire les coûts liés aux locations pour **construire des bâtiments neufs qui resteront propriétés du Conseil général**.

Sully III, la 1^{ère} opération de regroupement des services du siège du Conseil général

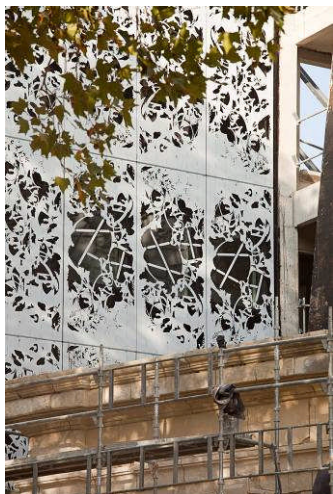
L'opération de construction de bureaux Sully 3 est un bâtiment de 8 000 m² de SHON de bureaux standardisés, projet conforme aux règles du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sans mesure dérogatoire ayant reçu un avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France. Elle prend place à Nantes aux numéros 7 bis, 8 et 8 bis de la rue Sully ainsi qu'au 88, rue du préfet Bonnefoy, sur un site propriété du Département.

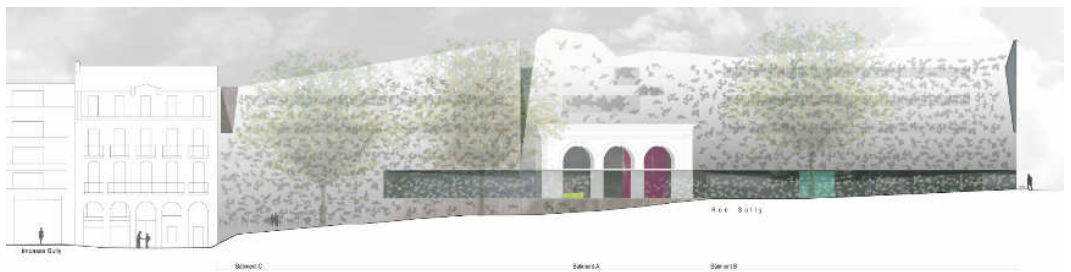
Le site Sully : la valorisation de la 1^{ère} usine électrique de Nantes...

L'ensemble de bâtiments, installés initialement sur le site, a été démolé pour des raisons économiques, de fonctionnalité et de rationalité de la construction, ainsi que pour l'unité architecturale de l'ensemble.

Un des points forts de ce projet, est le maintien et la mise en valeur de l'ancienne usine électrique classée Petit Patrimoine Nantais, dont les façades avant et arrière ont été sauvegardées et restaurées dans leur aspect d'origine. **L'implantation originelle de l'ancienne usine électrique**, non alignée sur la rue Sully, a généré la volumétrie du nouveau bâtiment et permis la création d'un parvis triangulaire. La valorisation de cette ancienne usine électrique passe par la mise en avant de **sa façade, constituée de 3 arcades, qui constituera l'entrée principale du nouveau centre administratif**. Le volume de l'ancienne usine sera conservé dans sa totalité sur 2 niveaux et abritera le hall principal du nouveau bâtiment. **La conservation de cette façade** permet aussi de **couper la linéarité de la façade du bâtiment**. En effet, la forte déclivité du terrain naturel et la longueur importante du linéaire de façade imposent **un séquençage de cette construction en 2 parties**, autour du pivot constitué par l'ancienne usine.

Le Cabinet d'Architectes **FORMA 6** avec une artiste, **Béatrice Dachet**, intégrée dès le **concours au sein de son équipe**, a travaillé la **peau extérieure** afin qu'elle assure les **multiples fonctions de masque de l'isolant, apport de lumière naturelle, filtre de l'ensoleillement, protection de l'intimité**. Alors que le motif réunit **3 éléments du paysage environnant** : le feuillage des platanes, leurs ombres projetées et la porte forgée de l'immeuble adjacent, le choix de l'inox, par son effet miroir, **est une allégorie de l'Erdre**.





... Un ensemble bâti dans une démarche environnementale

Cet ensemble **bâti s'inscrit dans une démarche environnementale forte voulue par le Conseil général de Loire-Atlantique**. Le projet architectural retenu l'intègre parfaitement avec la mise en œuvre d'une **isolation thermique extérieure performante** revêtue d'une protection en **panneaux inox découpés**. La disposition **régulière des ouvertures avec triple vitrage** assurera un **éclairage naturel des bureaux** tout en permettant une **modularité maximale de leur distribution**. La **toiture est soit recouverte de panneaux inox** suivant la pente imposée par le PLU, soit en **terrasse pour accueillir 150 m² de panneaux photovoltaïques**. Ce mode de construction permet quasiment d'atteindre la référence de bâtiment basse consommation d'énergie (BBC) avec 60 KWh/m²/an.

Chiffres et calendrier

Le coût d'opération est estimé à 23,15 M€ TTC.

Après 1 an d'études techniques, la déconstruction des bâtiments existants s'est déroulée début 2008. **La construction a débuté en septembre 2008, et s'achèvera fin 2010**. Les travaux de **gros œuvre se terminent avec le démontage de la 2^e grue**. Mise en œuvre d'une isolation thermique extérieure habillée d'une **peau ajourée métallique**, perforée en inox (depuis juillet 2009). Tous les **travaux intérieurs** ont commencé en septembre 2009 et se poursuivront jusque fin 2010. La reconstruction des façades de l'ancienne usine électrique est en cours. **La mise à disposition des locaux est prévue pour janvier 2011.**

Les détails du programme retenu

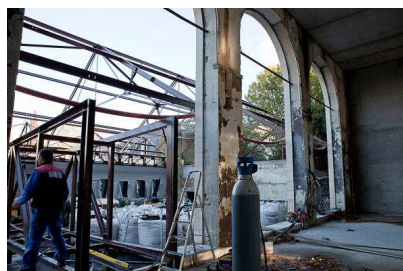
Le concours de maîtrise d'œuvre a été lancé au printemps 2006, et le Conseil général a choisi en décembre 2006 le projet de l'équipe **FORMA 6**.

Les principes de ce programme :

- une surface hors œuvre nette de **8000 m² pour environ 250 postes de travail**
- des **bureaux standardisés de 12 m², 18 m² et 24 m²** avec une recherche de modularité importante
- **l'accessibilité du bâtiment en totalité aux personnes handicapées**
- **l'application des principes de développement durable et de la réglementation thermique 2005** (tri des déchets, sur-ventilation des locaux, énergies renouvelables...)

L'immeuble s'élève sur 7 niveaux :

- **R-1** : parking de véhicules (70 places), des deux-roues, vestiaires - douches, quai de déchargement, stockage
- **RdC bas partiel** : bureaux et locaux techniques
- **RdC (rue Sully)** : hall d'accueil dans l'ancienne usine électrique, bureaux, centre de documentation et salle de réunion de 150 m²
- **R+1, R+2, R+3 et R+4** : bureaux et 6 salles de réunions, locaux techniques en combles



« Regards d'artistes sur la ville », une 2^e expo d'élèves des Beaux Arts pour le chantier départemental Sully III

Lors du lancement du chantier des futurs bâtiments de Sully, en 2007, le Conseil général de Loire-Atlantique a proposé aux étudiants de l'école régionale des Beaux Arts de préparer des œuvres qui seraient exposées sur les palissades du chantier. Après une première exposition au printemps, un 2^e groupe, 7 étudiants, présente aujourd'hui son travail sur le chantier.

Les projets artistiques du groupe d'étudiants de la 2^e exposition

Avec leur enseignante, Claire Maugeais, ils ont retenu la thématique de la Frange.

- La frange, comme espace à la limite de la visibilité avec les propositions d'**Emma Hamilton**, une vue aérienne du désert de Mongolie, et celle de **Carole Théodoly**, une image renversé et assez abstraite, une tranche de terre entre deux bordures végétalisées.
- La frange, comme une situation limite et incongrue avec le travail de **Antonin Douady**, qui propose une situation de fin de marché où un homme se tient debout un carton sur la tête.
- une photographie de **Guillaume Fouchaux**, qui a placé son appareil photo à la frange du décor, rendant ainsi lisible la photographie comme une mise en scène.
- Un espace abandonné, à la frange avec une image, prise en sous-sol, proposition de **Charlotte Le Cozannet**
- **Kim Ji Hye** qui cadre le tambour d'une machine à laver, la vitre comme limite et la métaphore du lave linge comme espace renouvelé.
- **Lise-Marie Gauch** qui place le végétal comme une limite de visibilité au paysage (métaphore de la palissade).

La préparation de cette installation les a plus largement invités à mener une réflexion sur l'art et la ville. **Cahier des charges, contraintes environnementales, date de livraison...** Ce travail a permis aux étudiants de tester leurs savoir-faire et compétences professionnelles dans des conditions réelles.

Informations pratiques

L'exposition, « Regards d'artistes sur la ville », est visible jusqu'à fin janvier 2010.

Béatrice Dachet exposera à partir de février 2010 jusqu'à la fin des travaux, prévus pour fin 2010. Plus d'information sur le site du Conseil général : <http://www.loire-atlantique.fr/>

